

## Conditions d'utilisation myTax

### 1. Description de l'Assistant myTax et généralités

1.1. La Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (appelée ci-après « **Spuerkeess** »), met à la disposition du Client (tel que défini ci-dessous) un assistant fiscal digital myTax (ci-après l'« **Assistant myTax** » ou « **myTax** ») ainsi qu'un coffre-fort fiscal accessibles via l'Espace Fiscal de S-Net.

1.2. Les Conditions Générales des Opérations, ainsi que les Conditions d'utilisation S-Net s'appliquent au Service, à moins que les présentes Conditions d'utilisation myTax n'y dérogent expressément.

1.3. Le Client est informé que l'Assistant myTax est un service qui est fourni en collaboration avec son éditeur-prestataire VIREO, une société à responsabilité limitée établie au 4, Rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg (appelé ci-après « **VIREO** »).

1.4. L'Espace Fiscal de S-Net offre au Client deux services distincts et complémentaires : l'Assistant myTax ainsi que le coffre-fort fiscal (ci-après le « **Service** »).

1.4.1. L'Assistant myTax est un outil didactique d'assistance au remplissage de la déclaration fiscale / du décompte annuel permettant au Client de faire valoir ses droits mais également de l'accompagner au mieux dans ses devoirs et obligations vis-à-vis de l'Administration des Contributions Directes (ci-après l'« **ACD** » ou l'« **Administration** »).

1.4.2. Le coffre-fort fiscal permet au Client de centraliser dans un espace sécurisé au sein de S-Net l'ensemble des documents et/ou certificats qu'il lui sera nécessaire de joindre avec sa déclaration fiscale ou son décompte annuel, afin de justifier ses revenus et/ou dépenses auprès de l'Administration. Le Client est également informé que le coffre-fort fiscal est pré-alimenté à l'aide des certificats générés par Spuerkeess et par une détection des transactions fiscalement pertinentes (p.ex. les dons, primes d'assurances et de prévoyance vieillesse, d'épargne-logement, frais de garde d'enfants) notamment sur base de l'analyse des communications, des bénéficiaires et/ou donneur d'ordre, mais sans garantie d'être totalement exhaustif.

1.5. L'Assistant myTax est un assistant fiscal digital qui permet au Client de :

- comprendre son obligation ou son avantage à effectuer une démarche fiscale au Grand-Duché de Luxembourg,
- obtenir une vue sur le montant d'impôts à récupérer ou à payer pour chaque mode d'imposition disponible,
- générer, le cas échéant, sa déclaration d'impôts (formulaire 100F) (ou son décompte annuel) luxembourgeoise optimisée par les algorithmes,
- générer les éventuelles annexes nécessaires (formulaires 180F, 190F, 191F, 195F et 700F) optimisées par les algorithmes,
- obtenir un aperçu des déductions fiscales et avantages fiscaux mis à disposition par l'État Luxembourgeois pour payer moins d'impôts (réduction de la charge fiscale de son ménage).

1.6. L'Assistant myTax génère, dans le cas d'une déclaration d'impôt facultative ou obligatoire, un rapport

reprenant un explicatif détaillé et l'ensemble des formulaires de la déclaration d'impôts (mis à disposition par l'ACD) et de ses annexes éventuelles dûment rempli(s) afin que le Client puisse fournir toutes les informations utiles à l'Administration en vue d'une imposition.

1.7. L'Assistant myTax suggère au Client, par défaut, le ou les modes d'imposition qui semble(nt) être le(s) plus favorable(s). Cela sous-entend explicitement que si le Client souhaite transmettre à l'Administration un ou des formulaires différents de celui/ceux affiché(s) dans le rapport d'imposition myTax, le service d'assistance Spuerkeess Direct peut lui fournir le(s) formulaire(s) souhaité(s) au plus tard le 31 décembre de l'année d'imposition en cours et, dans tous les cas, dans un délai maximum d'un (1) mois suivant la date à laquelle le bulletin d'imposition a été établi par l'Administration.

**1.8. En aucun cas, Spuerkeess ne peut être tenue responsable ni du choix d'imposition fait par le Client ni même de l'absence de manifestation du Client de la volonté d'opter pour un autre choix.**

1.9. Pour toute question relative au fonctionnement du Service, Spuerkeess met à disposition du Client, outre le support via la messagerie sécurisée dans S-Net, une équipe d'experts dédiée au sein de Spuerkeess Direct et accessible via la ligne téléphonique (+352) 4015 4020.

1.10. En cas d'indisponibilité de l'équipe d'experts, le Client sera invité à laisser ses coordonnées et ses disponibilités afin qu'il puisse être recontacté dans les meilleurs délais ; Spuerkeess Direct étant disponible les jours ouvrés du Lundi au Vendredi entre 8h00 et 17h00.

1.11. Spuerkeess précise au Client que le support se limite à l'utilisation de l'Assistant myTax et du coffre-fort de l'Espace Fiscal, donc uniquement aux questions liées au processus de remplissage, aux documents à fournir, à l'interprétation des résultats générés et/ou aux conseils d'optimisation à l'aide de produits bancaires disponibles sur le rapport final d'imposition.

### 2. Modalités d'accès et d'utilisation

2.1. MyTax est accessible conformément à la disponibilité générale de l'infrastructure informatique de Spuerkeess qui peut faire l'objet d'arrêts ponctuels ou périodiques pour maintenance, remise en état ou amélioration de l'infrastructure.

2.2. Tout client de Spuerkeess, personne physique majeure, résident ou non résident, titulaire et co-titulaire d'un compte courant en Euros et titulaire d'une convention S-Net active (ci-après le « **Client** ») est éligible aux services de l'Espace Fiscal sur S-Net, sous réserve de ne pas avoir retiré son consentement à la catégorisation de ses transactions.

2.3. Pour démarrer l'Assistant myTax, le Client doit recourir à sa convention S-Net personnelle. Le Client est informé qu'il ne peut recourir au Service qu'exclusivement pour sa situation personnelle, ce indépendamment des mandats et/ou droits que celui-ci aurait sur d'autres comptes.

2.4. Vis-à-vis de Spuerkeess, le Client, titulaire de compte, restera entièrement responsable des déclarations ou informations transmises par son éventuel co-titulaire par le biais de l'Assistant myTax.

2.5. Spuerkeess se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter le Service, partiellement ou intégralement, pour des raisons déterminées et notamment :

- si le Client ne respecte pas ses obligations légales, réglementaires ou contractuelles en rapport avec les Services proposés ;
- lorsque la convention S-Net du Client est suspendue ou résiliée ;
- pendant la période de préavis de résiliation avec le Client ;
- en cas d'abus ou d'utilisation illicite des Services proposés ;
- en cas de fraude ou d'abus constatés en relation avec les comptes du Client ou en cas de fort soupçons de fraude ou d'abus ;
- sur demande d'une autorité judiciaire ou de surveillance ;
- si des travaux de maintenance, d'amélioration ou de réparation le requièrent ;
- en cas de révocation du consentement du Client sur le traitement de catégorisation de ses transactions ;
- en cas de fin de partenariat commercial entre Spuerkeess et VIREO.

2.6. Dans les cas décrits ci-avant, la responsabilité de Spuerkeess ne peut pas être engagée, notamment lorsque le Client n'a pas pu effectuer ou achever une opération avec l'Assistant myTax.

2.7. Spuerkeess s'engage à informer le Client dès que possible d'une telle suspension ou d'un tel arrêt via les moyens de communication appropriés.

### 3. Sécurité

3.1. Le Client est informé que l'Assistant myTax et le coffre-fort fiscal sont installés sur des serveurs appartenant à Spuerkeess et se situant au sein de l'infrastructure technique S-Net.

3.2. Toutes les données fournies par le Client restent au sein de l'infrastructure Spuerkeess et ne transitent pas via une infrastructure tierce.

3.3. Par conséquent, les données fournies par le Client sont traitées et sauvegardées avec le même niveau de sécurité que toutes les autres données déjà disponibles dans S-Net.

### 4. Configuration technique

4.1. Une mise à jour annuelle du Service étant nécessaire afin d'adapter le contenu selon les nouvelles lois, réglementations et interprétations fiscales en vigueur, l'entièreté ou une partie du Service peut ne pas être disponible afin d'en garantir une qualité optimale.

4.2. En outre, Spuerkeess se réserve le droit de suspendre à tout moment l'accès au Service dans le cadre d'interventions telles que les maintenances et les mises à niveau des logiciels, entretiens et évolution du matériel, ou encore mises à jour du contenu.

### 5. Tarification de l'Assistant myTax

5.1. Lors de l'accès au Service, le Client est informé du coût éventuel de l'Assistant myTax pour l'année fiscale considérée. Spuerkeess se réserve le droit de proposer un

tarif différent (tarif préférentiel, gratuité, majoration) pour une durée limitée ou non, et ce à tout moment et de façon non rétroactive. Le Client est également informé que l'utilisation facultative du coffre-fort fiscal est entièrement gratuite.

5.2. Le Client est libre de démarrer l'Assistant myTax gratuitement. S'il souhaite arriver au rapport d'imposition (correspondant à l'étape finale), il doit s'acquitter d'un montant défini préalablement au lancement dudit Service (sauf en cas de gratuité). Le cas échéant, cette facturation interviendra par l'intermédiaire d'un virement prérempli affiché dans S-Net.

5.3. S'il s'avère que le virement ne peut pas être exécuté et ce, quelle qu'en soit la raison, le Client ne pourra pas accéder à l'étape finale de l'Assistant myTax.

5.4. Sous réserve que le Client ait accédé à l'étape finale conformément aux dispositions qui précèdent, celui-ci pourra générer de nouvelles versions du rapport d'imposition myTax et de ses formulaires sans facturation complémentaire.

## 6. Obligations des Parties

### 6.1. Obligations du Client

6.1.1. Le Client accepte d'utiliser le Service uniquement aux fins autorisées par les présentes Conditions d'utilisation myTax et conformément aux lois et réglementations applicables ou aux pratiques généralement acceptées.

6.1.2. Plus particulièrement, le Client s'engage à faire un usage strictement personnel et non commercial du Service et à ne pas faire de reproduction pour un tiers ne faisant pas partie de son ménage.

6.1.3. À ce titre, le Client s'engage, notamment, à respecter et à faire respecter par tout tiers concerné, les règles suivantes :

- ne pas télécharger, afficher, transmettre, de quelque manière que ce soit, tout contenu susceptible de nuire à l'intégrité ou à la confidentialité des systèmes et des données de VIREO, de Spuerkeess, des autres Clients et des prestataires tiers ;
- ne pas extraire de données figurant dans l'Assistant myTax afin d'en faire une réutilisation non autorisée ;
- ne pas copier, modifier, notamment en décompilant, fusionnant dans un autre logiciel ou déterminant le code source, les algorithmes, la structure ou l'organisation sous-jacents de l'Assistant myTax.

6.1.4. Dans le but de s'assurer du respect de ces obligations et de détecter les éventuelles utilisations frauduleuses (y comprises les tentatives de copie de la part d'un tiers), un système de vérification technique automatisé est intégré par VIREO à l'Assistant myTax.

6.1.5. VIREO et/ou ses partenaires sont propriétaires de l'Assistant myTax dont la présentation et le contenu des codes source du site et de la plateforme, pages fixes ou automatiquement générées, photos, dessins, illustrations, vidéos, noms, marques, logos, bases de données, logiciels, algorithmes (liste non limitative) (ci-après les « **Éléments** »). Les Éléments sont protégés par le droit

luxembourgeois de la propriété intellectuelle et ce à l'exception des droits dont des tiers pourraient bénéficier sur certains de ces Éléments. **Le Client est informé que toute utilisation non autorisée de tout ou partie de ces Éléments par celui-ci est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires.**

6.1.6. Le Client a le devoir de lire toutes les préconisations qui lui sont fournies, que ce soient les recommandations d'utilisation ou bien les multiples aides contextuelles (infobulles) disponibles dans l'Assistant myTax et doit prendre le plus grand soin pour répondre correctement aux questions qui lui sont posées lors de l'utilisation du Service.

6.1.7. Un pré-remplissage, sur base de données à disposition de S-Net lors du lancement de l'Assistant myTax, est proposé par Spuerkeess au Client afin de faciliter son encodage.

6.1.8. Le Client s'engage à vérifier l'exactitude des données en question et à les corriger à tout moment, et plus particulièrement pendant le processus de remplissage et lorsque le rapport d'imposition est généré.

6.1.9. Spuerkeess et VIREO informent le Client que toute information reprise (ou non reprise) dans le(s) formulaire(s) et annexe(s) éventuels ainsi que toute situation d'imposition sont sujettes à l'acceptation de la part de l'Administration. En tant qu'utilisateur du Service, le Client a la possibilité et reste libre de modifier l'ensemble du contenu de son / ses formulaires avant de les transmettre à l'Administration.

## **6.2. Obligations de Spuerkeess**

6.2.1. Spuerkeess consacre, dans les limites du raisonnable, tous les moyens à sa disposition afin d'assurer une continuité dans l'accès au Service et de permettre au Client un usage optimal de celui-ci. L'engagement de Spuerkeess résulte d'une obligation de moyens.

6.2.2. Spuerkeess, au travers de sa collaboration avec VIREO, veille à assurer la mise à jour constante de l'Assistant myTax en mettant tout en œuvre pour offrir le plus haut degré de pertinence et de fiabilité dans son domaine.

6.2.3. S'il s'avère que, malgré tout le soin apporté, une situation particulière n'a pas été prise en compte, Spuerkeess s'engage à mandater VIREO afin qu'un correctif soit déployé dans les meilleurs délais au sein de l'Assistant myTax et de tenir informer le Client dès sa mise à jour effective.

6.2.4. Spuerkeess s'engage à offrir au Client, à tout moment, un support dédié pour toute question ou problème relatif au Service proposé, et ce conformément aux dispositions décrites aux paragraphes 1.9, 1.10 et 1.11 des présentes Conditions d'utilisation myTax.

6.2.5. Pour assurer une qualité la plus adéquate possible à l'Assistant myTax, VIREO effectue des tests réguliers sur des situations fictives visant à vérifier la justesse des résultats (calculs fiscaux et formulaires) générés.

## **7. Limitations et exclusions de responsabilité**

7.1. Spuerkeess décline toute responsabilité si une donnée préremplie a été validée par le Client et ne reflète pas ou plus la réalité de la situation dudit Client à la date de finalisation de la déclaration avec l'Assistant myTax ou si une quelconque donnée encodée par le Client dans

l'Assistant myTax n'est pas reportée / traitée sur les formulaires et/ou annexes générés.

7.2. Le Client est informé que Spuerkeess, VIREO et l'Administration déclinent toute responsabilité quant au fonctionnement et aux calculs liés aux formulaires ainsi qu'aux instructions et aux informations qu'ils contiennent.

7.3. Spuerkeess précise également que le pré-remplissage automatique des données du questionnaire myTax ne permet pas de couvrir entièrement les situations des Clients à racines multiples (en dehors des régimes joints disponibles dans S-Net) ou des clients « sous gestion discrétionnaire ». En effet, seules les données des comptes du Client liés à sa convention S-Net personnelle sont considérées. Le cas échéant, le Client devra donc compléter le questionnaire myTax à l'aide des données issues des autres comptes qu'il détiendrait auprès de Spuerkeess.

7.4. Spuerkeess décline toute responsabilité en cas d'oubli de saisie (volontaire ou involontaire) d'informations par le Client. La limitation de la responsabilité est également d'application si des informations saisies ne sont pas reportées sur le(s) formulaires et/ou annexe(s) pouvant avoir une incidence sur la position fiscale étant donné que le Client est responsable de vérifier les informations reportées sur le(s) formulaires et/ou annexe(s) générés.

7.5. En outre, en cas de divergence entre les données présentes sur les formulaires générés par l'Assistant myTax et les informations contenues sur tous documents et/ou certificats (y incluant les extraits de comptes) émis par Spuerkeess, seuls ces derniers font foi.

7.6. Les fonctionnalités de l'Assistant myTax et les documents qui y sont générés sont conformes à la législation luxembourgeoise applicable.

7.7. L'Assistant myTax n'a nullement vocation à se substituer à l'appréciation ou au jugement du Client. En aucun cas Spuerkeess et/ou VIREO ne peuvent être tenue(s) responsable(s) des conséquences, de quelque nature que ce soit, liées aux documents éventuellement générés par l'Assistant myTax sur base des informations transmises par le Client.

7.8. Plus particulièrement, concernant l'Assistant myTax, les résultats des calculs finaux permettent de donner une vision la plus précise possible sur le calcul d'imposition. Il va de soi que ces calculs et toute situation d'imposition est établie sous réserve d'acceptation de la part de l'Administration.

7.9. Spuerkeess rappelle que l'Administration conserve un pouvoir d'interprétation des déclarations ainsi que des décomptes et annexes qui lui sont soumis et ne peut garantir que l'interprétation de l'Administration débouchera sur des résultats parfaitement identiques au rapport d'imposition.

7.10. Spuerkeess et VIREO ne peuvent en aucun cas être tenues responsables en cas d'erreur commise par l'Administration ou d'adoption d'une interprétation différente ou d'adoption d'une nouvelle jurisprudence par cette dernière qui donnerait lieu à un résultat différent de celui affiché par l'Assistant myTax.

## **8. Confidentialité et protection des données à caractère personnel**

8.1. Spuerkeess s'engage à respecter la plus stricte confidentialité des informations relatives au Client pendant toute la durée de conservation des données collectées tout au long du questionnaire myTax, y compris les données à caractère personnel et autres données confidentielles (ci-après collectivement « **Données Confidentielles** »).

8.2. En particulier, en ce qui concerne le traitement des Données Confidentielles, Spuerkeess s'engage à :

- faire en sorte que les sous-traitants (un fournisseur de services informatiques ou un expert fiscal indépendant par exemple) avec lesquels elle serait appelée à collaborer respectent les mêmes obligations de confidentialité,
- ne pas les utiliser à d'autres fins que l'exécution des présentes sans le consentement préalable du Client.

8.3. Dans tous les cas, Spuerkeess s'engage à traiter et répertorier l'accès aux données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

8.4. Le Client dispose notamment d'un droit d'accès et de rectification de ses données en envoyant sa demande par message sécurisé dans S-Net, e-mail ou courrier à l'adresse suivante :

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg  
Data Protection Officer  
1, place de Metz  
L-2954 Luxembourg  
e-mail : dpo@spuerkeess.lu

8.5. Différentes durées de rétention des Données Confidentielles collectées tout au long du questionnaire myTax ont été définies au-delà desquelles celles-ci sont définitivement détruites :

- En premier lieu, pour tout Client n'ayant pas finalisé une session, i.e. qui n'a pas franchi l'étape de règlement de la facturation du Service et/ou qui n'a pas atteint l'étape finale du rapport d'imposition pour une année fiscale précise (dans le cas d'une gratuité du Service), celles-ci seront détruites physiquement dix-huit (18) mois après avoir initié sa session.
- En second lieu, pour tout Client ayant finalisé une session, i.e. qui a atteint l'étape finale du rapport d'imposition pour une année fiscale précise, celles-ci seront conservées pour une période de dix (10) années après avoir finalisé la session en question afin de pouvoir justifier des données ayant permis de générer le/les déclarations et annexes éventuelles.

8.6. Dans l'éventualité où le Client aurait utilisé les services du coffre-fort fiscal afin d'y stocker des documents, Spuerkeess informe le Client que les documents en question seront conservés pour une durée maximale de douze (12) mois après clôture de sa convention S-Net et/ou en cas de cessation de sa relation d'affaires avec Spuerkeess.

Le Client est invité à récupérer tous ses documents via la fonctionnalité d'export mise à sa disposition dans le coffre-fort fiscal avant la clôture effective de sa convention S-Net.

Au-delà de la durée définie ci-dessus, les documents du coffre-fort fiscal seront détruits physiquement.

8.7. Le Client est informé que Spuerkeess pourra accéder aux Données Confidentielles du Client au sein de l'Assistant myTax dans le seul but d'assurer correctement le Service, à savoir :

- à des fins d'assistance, de helpdesk et de support ;
- à des fins de contrôle des résultats (techniques, fiscaux, légaux) présentés par le système dans le cadre de la suspicion de toute anomalie et ceci afin de garantir la qualité du Service ;
- à des fins de statistiques anonymisées.

## 9. Accès & utilisation des données par des tiers

9.1. Spuerkeess pourra permettre l'accès aux Données Confidentielles à des tiers autorisés, notamment VIREO, aux prestataires de services informatiques, à la condition que cet accès soit indispensable à la mise en œuvre du Service et/ou à la maintenance de l'Assistant myTax.

9.2. Il ne pourrait être question de communiquer à des tiers non autorisés les Données Confidentielles dans un but commercial ou pour un usage non autorisé aux termes des présentes.

9.3. En outre, le consentement explicite du Client sera demandé, lors de l'acceptation des présentes Conditions d'utilisations myTax, afin que ces données soient mises à disposition de Spuerkeess à d'autres fins que celles prévues par les Services proposés, notamment :

- une utilisation des données dans le cadre de la mise à disposition de nouveaux flux digitalisés afin de simplifier les démarches du Client en vue de l'obtention d'un produit et/ou service ;
- des besoins de prospection commerciale en vue de proposer des produits ayant pour objectif d'optimiser la charge fiscale du Client (en dehors du rapport d'imposition généré par l'Assistant myTax).

Le cas échéant, ce consentement pourra être révoqué à tout moment par le Client dans la section « Traitement de données » des paramètres de S-Net.

## 10. Acceptation des Conditions d'utilisation myTax et modifications

10.1. Les présentes Conditions d'utilisation myTax s'appliquent à l'utilisation du Service via l'application S-Net. En utilisant le Service, le Client confirme avoir lu et accepté les présentes Conditions d'utilisation myTax.

10.2. Pour toute modification des présentes Conditions d'utilisation, Spuerkeess notifie cette modification au Client (1) un mois avant son entrée en vigueur par tout moyen de communication approprié. Cette modification est considérée comme approuvée par le Client dans la mesure où ce dernier n'aura pas fait part de son opposition par écrit avant la date d'entrée en vigueur proposée.

## 11. Droit applicable, tribunal compétent et lieu d'exécution

11.1. Le Service et les présentes Conditions d'utilisation sont soumis à la législation luxembourgeoise et les tribunaux luxembourgeois sont seuls compétents pour connaître des litiges quant à son application, son interprétation ou son exécution.

11.2. Cependant, Spuerkeess se réserve le droit de porter le litige devant toute autre juridiction qui, à défaut de l'élection de compétence qui précède, aurait normalement compétence à l'égard du Client.